Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 51 (1922)

Heft: 3

Vorwort: La caisse de retraite et les instituteurs

Autor: Dévaud, E.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LIme ANNÉE. N° 3. 1er FÉVRIER 1922.

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation
ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Abonnement pour la Suisse : **5 fr.** ; par la poste : **20 ct.** en plus. — Pour l'étranger : **7 fr.** — Le numéro : **30 ct.** — Annonces : **45 ct.** la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à la Rédaction du *Bulletin pédagogique,* Ecole normale, Hauterive-Posieux, près Fribourg. Les articles à insérer dans le N° du 1er doivent lui parvenir avant le 18 du mois précédent, et ceux qui sont destinés au N° du 15, avant le 3 du même mois.

Pour les abonnements ou changements d'adresse et les annonces, écrire à *M. L. Brasey, secrétaire scolaire, Ecole du Bourg, Varis, Fribourg,*

*Le **Bulletin pédagogique** et le **Faisceau mutualiste** paraissent le 1er et le 15 de chaque mois, à l'exception des mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre, où ils ne paraissent qu'une fois. On fait paraître, chaque année, dans un ordre proportionnel, 15 numéros du **Bulletin** et 5 du **Faisceau.***

SOMMAIRE. — *La caisse de retraite et les instituteurs. — Observons la nature. — La discipline aux cours de perfectionnement. — Les fables de La Fontaine et la rédaction à l'école. — Chronique scolaire. — Avis au corps enseignant. — Société des institutrices.*

La caisse de retraite et les instituteurs

Dans quelques jours, le Grand Conseil va se réunir et discuter, entre autres objets, la loi sur la Caisse de retraite du personnel enseignant primaire de notre canton. Il n'entre point dans mes intentions ni dans ma compétence d'en parler ici. Mais je voudrais dire bien haut pourquoi je souhaite de tout cœur que nos chers instituteurs fribourgeois (auxquels je joins les institutrices, naturellement) obtiennent satisfaction, autant que le permet la situation économique du pays.

Et, tout d'abord, une franche mise au point. Le personnel primaire de notre canton compte environ 600 membres. Il est humainement impossible que, dans un nombre aussi considérable d'individus, il ne se rencontre quelque enfant prodigue. Mais quand donc a-t-on condamné une famille entière, parce que l'un de ses fils avait failli ? Il se peut que l'un ou l'autre soit moins ardent à la tâche qu'il ne serait désirable ; il se peut que l'un ou l'autre soit doté d'une

tête un peu difficile (les cœurs n'en valent que mieux !) ; il se peut qu'un tel aurait mieux fait de se taire en tel moment ; qu'un tel autre aurait mieux fait de ne pas écrire telle phrase maladroite. Tous sont des hommes ; ils ont donc besoin d'indulgence, parce qu'ils sont faillibles. Je parle de l'ensemble, parce que c'est de l'ensemble qu'il s'agit. Et la loi et la discussion de la loi doivent considérer l'ensemble, négligeant les cas particuliers, les exceptions. Et puis, regardez donc bien ces « exceptions » ; vous conviendrez qu'elles font, en somme, si peu exception, et si superficiellement, que, selon le proverbe, elles confirment la règle, — l'ensemble.

Et d'abord nos instituteurs sont religieux, foncièrement, sincèrement. Tous croient ; tous pratiquent ; beaucoup sont fervents. Il m'a été donné d'assister, pour la première fois, à la retraite des élèves de l'Ecole normale, prêchée par M. l'abbé Hubert Savoy, directeur au Séminaire diocésain. Je vous avoue avoir été très impressionné par l'attention, le sérieux, avec lequel ces jeunes gens ont écouté la parole du prédicateur, le recueillement avec lequel ils ont participé aux divers exercices. Je sais que ce ne sont point là des dispositions passagères. Elles demeurent dans la vie pratique ; elles animent la carrière entière de nos éducateurs ; car c'est en les imprégnant de l'idée chrétienne qu'ils élèvent nos enfants.

On n'a guère entendu dire que l'un ou l'autre de ces enfants aient perdu la foi par la mauvaise influence de maîtres d'écoles formés depuis une quarantaine d'années dans nos divers instituts fribourgeois. On a souvent entendu affirmer que des villages ont été améliorés, au point de vue de la conduite et de la pratique religieuses, par l'influence salutaire d'un bon instituteur, d'une bonne institutrice. Et beaucoup ne se contentent pas d'être chrétiens dans leur vie et leur enseignement ; ils cultivent, dans le vaste domaine de la religion, quelque coin de champ qui leur tient à cœur : un grand nombre se sont fait une spécialité du chant religieux, du plain-chant ; d'autres s'intéressent à la liturgie, à l'art chrétien, aux questions catholiques-sociales.

Pour voir clair et raisonner juste, renseignons-nous sur l'attitude religieuse — et politique — des maîtres d'autres cantons, d'autres pays ; nous jugerons alors à leur exacte valeur, qui est petite, les « exceptions » qui peuvent se rencontrer ; et nous nous féliciterons des écoles et des maîtres que nous possédons.

Notre corps enseignant travaille. Il devient banal de rappeler à ce propos l'éloquence des chiffres de la statistique fédérale. Nous nous trouvions quasiment en queue ; en quelques années nous sommes promptement montés en tête et nous nous y sommes maintenus. Nos écoliers sortent de nos classes munis d'un élémentaire, mais solide bagage de connaissances. Lorsqu'ils ont à se mesurer avec des condisciples venus d'autres cantons, ils ne se sentent pas inférieurs. D'esprit moins vif, de langue moins bien pendue peut-être que ceux

d'autres contrées, les élèves de nos classes les égalent en capacité de travail, de formation intellectuelle et de succès ; ils les dépassent souvent en sérieux, en bon sens réaliste, voire en générosité.

Nos instituteurs travaillent à coup sûr, sans se laisser prendre à de décevantes théories. Nous ne sommes pas aussi brillants, — ou bruyants, — que nos collègues d'ailleurs. Nous ne nous enthousiasmons pas volontiers pour les nouveautés pédagogiques. Nous sommes des traditionnalistes en méthodes, en procédés, en administration. Changer de manuels, c'est toute une affaire ! Nous en restons à ce qui nous a réussi jusqu'ici. Ce n'est qu'avec prudence et lenteur que nous accueillons quelque innovation. Et c'est tout à notre honneur ; car nous ne voulons pas expérimenter sur nos enfants des façons d'enseigner dont nous ne sommes pas sûrs qu'elles ne les déformeront pas, alors que, par les anciens procédés, nous sommes, de par l'expérience, assurés du résultat. Les changements continuels des méthodes, des manuels, les remaniements des programmes de certains cantons ont jeté dans les écoles un désarroi qui nous a été épargné.

Cette tendance à la stabilité laborieuse, nous la rencontrons jusque dans la vie privée de nos instituteurs. Pour le maître, comme pour le prêtre, l'une des conditions d'un efficace enseignement, c'est la stabilité. Ce n'est qu'après qu'il s'est implanté dans un village, qu'il y a formé une génération d'écoliers, qu'il acquiert cette autorité, cette influence qui, seule, assure l'emprise profonde et définitive sur les esprits et les cœurs. Or, combien nombreux sont-ils, à côté d'inévitables nomades, ceux qui, après les quelques déménagements obligatoires de la jeunesse, finissent par trouver, très tôt, le lieu qui leur convient, et, de 25 à 60 ans, consacrent le meilleur d'eux-mêmes, à leur tâche ardue. Ne méritent-ils point qu'ils y finissent leurs jours dans une paisible retraite ?

Nos instituteurs enfin sont des patriotes ; ils le sont ardemment ; ils le sont tous, sans exception. Trouverez-vous partout ailleurs si précieuse unanimité ? Ceux-là qui posent en ennemis de la patrie, comme en ennemis de l'armée, dans notre canton, — pour autant qu'ils sont de chez nous, — ont dû briser non seulement avec l'Eglise, mais encore avec l'école de leur enfance. Si les « sans-patrie » sont peu nombreux chez nous, s'ils ne se recrutent guère et sont d'influence bien restreinte, on le doit à la formation patriotique qu'ont reçue nos populations à l'école.

Et cette formation a porté, parce qu'elle est l'œuvre du cœur et de la conviction autant que de l'enseignement du maître. Ce ne sont pas, en effet, les leçons d'instruction civique qui développent le patriotisme. Le patriotisme est une vertu morale, un vouloir, une adhésion du cœur et de la volonté au territoire national, aux autorités constituées, aux institutions politiques, aux devoirs sociaux, dans le présent ; à l'histoire, aux traditions, dans le passé ; aux progrès, aux espérances de l'avenir. Or la seule démonstration intellec-

tuelle et didactique ne suffit pas à obtenir ces résultats. La conviction des plus jeunes ne s'allume qu'à la conviction des anciens ; on ne fait aimer que ce que l'on aime soi-même.

Parce que l'instituteur fribourgeois aime sa patrie, il sait la faire aimer en la faisant connaître, — et d'abord, en bon fédéraliste, cette plus petite, cette meilleure patrie, qui est son canton. Sorti lui-même du peuple fribourgeois, il en continue fidèlement les traditions et l'esprit. Il a été jusqu'ici, il veut continuer d'être un gardien des particularités caractéristiques de l'âme fribourgeoise. N'est-ce pas à l'Ecole normale d'Hauterive, aux instituteurs qui en sont sortis, que l'on doit ce renouveau de notre chanson populaire, dont l'apôtre est M. l'abbé Bovet ? Ce sont deux « normaliens », M. le Dr F. Jaquet, M. J. Aebischer, qui ont exploré systématiquement les richesses botaniques de notre canton. La Singine a trouvé en M. Aeby un « folkloriste » passionné. Beaucoup de nos instituteurs sont officiers, des officiers que l'on estime. Ajouterai-je que les instituteurs servent leur patrie encore par leurs familles particulièrement peuplées d'enfants, fait que l'on m'a récemment montré, qui est tout à leur honneur, et dont nos députés doivent tenir compte, dans la discussion de la loi sur la Caisse de retraite, complément de la loi sur les traitements.

Aussi bien nous en remettons-nous à l'esprit d'équité de ceux à qui nous avons confié nos destinées. Les professeurs d'enseignements secondaire et supérieur ont obtenu satisfaction dans l'organisation d'une avantageuse Caisse de retraite ; les fonctionnaires cantonaux ont eu récemment leur tour. Les instituteurs se réjouissent à la pensée qu'ils pourront très prochainement être assurés d'une « mesure équivalente », selon le texte même d'une résolution officielle, avec effet rétroactif au 1er janvier, selon une autre résolution de la session de décembre 1921. D'ores et déjà, leur reconnaissance est acquise au pays tout entier ; elle se montrera effective et joyeuse, par la bonne volonté avec laquelle le personnel enseignant fribourgeois persévérera dans les trois qualités que nous avons justement signalées — et soulignées.

E. Dévaud.

Observons la nature

L'hiver nous quitte lentement pendant le mois de février et les belles journées ensoleillées sont de plus en plus fréquentes. Nous assistons dès lors au réveil de la nature et les premières fleurs font leur apparition dans les endroits bien exposés. C'est durant ce mois déjà que l'instituteur peut faire d'intéressantes observations pour son plus grand profit et celui de ses élèves.

* * *

A la lisière des forêts, le long des haies, nous avons certainement déjà remarqué une plante en touffe buissonnante, de 40 à 60 cm.,